

Ville de Dunkerque / Maison de la Vie Associative

Organiser un évènement après la crise sanitaire

Le memento des organisateurs

1. Cadre

- Accompagner les associations et leur donner des clefs pour la reprise de leurs activités internes (AG, réunions du bureau, etc.) et externes (organisation d'actions collectives, évènementiel, temps collectifs ouverts au public, etc.) tout en respectant les mesures de distanciation physique et autres prérogatives sanitaires entrées en vigueur pour endiguer l'épidémie liée au COVID 19.
- Faire en sorte que chacun intègre les mesures sanitaires préventives dans ses pratiques quotidiennes pour retrouver une vie sociale, la plus normalisée possible, tout en tenant compte de la présence effective du virus.
- Réorganiser des temps collectifs en se rassurant collectivement (autant les organisateurs que les participants).



2. Les règles en vigueur : ce qui demeure interdit et ce qui est autorisé

Depuis le 11 mai, pour que chacun d'entre nous puisse progressivement retrouver la vie sociale, culturelle ou spirituelle de son choix, la liberté de déplacement est redevenue la règle. Plusieurs nouvelles étapes de déconfinement ont ensuite été franchies afin de permettre à chacun de retrouver progressivement le chemin de la vie normale.

Soyons vigilants car avec le déconfinement, les occasions de contact augmentent tout autant que les risques de diffusion du COVID-19. Le respect par chacun d'entre nous des mesures barrières et de la distanciation physique est important : notre santé individuelle et collective en dépend !

CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

- 1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser
ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter
une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main
et arrêter
les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER



Se laver les mains **avant** de
mettre son masque
et **après** l'avoir retiré



Mettre et enlever
le masque en le prenant par
les lanières



Couvrir le nez
et la bouche



Une fois posé,
ne plus le toucher



Après utilisation, le mettre
dans un sac plastique et le jeter
ou s'il est en tissu, le laver
à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

3. Cas pratiques

<i>Organiser la vie interne à l'association, au collectif</i>

- Organiser sa réunion, gérer et disposer les espaces :
 - o Limiter le nombre de personnes
 - o Prévoir 1 mètre de distance entre chaque participant (marquage au sol)
 - o Mettre en place des chaises à distance suffisante pour respecter les distances physiques préconisées
 - o Si ce n'est pas possible, au vu des espaces : porter un masque et prévoir du gel hydro alcoolique pour les participants, prévoir des lingettes désinfectantes pour les chaises et tables, à l'issue de la réunion
 - o Prévoir des personnes pour expliquer les consignes, réguler les flux, accompagner les mesures mises en place
 - o Aérer les espaces très régulièrement (15 minutes toutes les 3h pour les espaces fermés)
 - o Désinfecter les objets et les surfaces qui sont manipulés
 - o Prévoir une poubelle à ouverture non manuelle.

- La feuille d'émargement :
 - o Faire signer les participants : un moyen de garder une trace en cas de contamination
 - o Inciter chaque participant à apporter son stylo
 - o Se laver les mains en entrant et en sortant de la salle

- La signalétique :
 - o Dans la salle, prévoir des roll up ou tout autre support sur lesquels figurent les gestes barrières et autres préconisations sanitaires
 - o Prévoir un petit rappel dès le début de réunion.

- La gestion des flux :
 - o Prévoir une personne à l'entrée pour vérifier le nombre de personnes et les inciter à utiliser du gel hydro alcoolique
 - o Favoriser des permanences uniquement sur rendez-vous
 - o Prévoir des systèmes d'inscription.

- Le port du masque et l'utilisation du gel hydro alcoolique :
 - o Il peut être demandé de le porter constamment
 - o Il peut aussi être rendu obligatoire seulement dans certains espaces (ex. lors de l'accueil, pour aller aux sanitaires mais enlevé une fois installé dans la salle, si son installation permet un respect des distances physiques
 - o Le gel hydro alcoolique est à l'arrivée et à la sortie des locaux ainsi qu'au début du verre de l'amitié.

- L'organisation d'un pot de convivialité :
 - o Favoriser de la vaisselle jetable (idéalement respectueuse de l'environnement : en carton par exemple)
 - o Favoriser un service individuel (ex. des aliments en « rations individuelles » des bouteilles individuelles...).
 - o Si ce n'est pas possible, faire en sorte qu'une seule personne assure le service et qu'elle se soit lavée les mains avec du gel hydro alcoolique devant les participants.

Organiser un évènement accueillant du public extérieur

- Dans une salle, les prérequis :
 - o Disposition de la salle pour respecter la distanciation physique
 - o Imaginer les flux de circulation (si un système d'entrée / sortie différenciées n'est pas possible, prévoir des zones d'attente à l'extérieur)
 - o Prévoir un accueil (inciter à utiliser du gel hydro alcoolique à l'entrée et à la sortie, apposer des supports rappelant les préconisations sanitaires, expliciter les règles spécifiques éventuelles).

- Sur l'espace public, les prérequis :
 - o Prévoir les flux de circulation
 - o Matérialiser des espaces si possibles : barrières, rubalise, marquage au sol
 - o Informer et communiquer sur les règles à respecter
 - o Imaginer une déambulation du public si c'est possible.

- La signalétique :
 - o Indiquer les consignes de manière claire sur des panneaux disposés dans la salle et tout le long des couloirs de circulation : sens de circulation, explication des règles, consignes spécifiques...
 - o Marquage au sol pour aider à respecter les consignes : lignes séparatrice, sens de circulation....

- La gestion des flux :
 - o Séparer les flux dans la mesure du possible : entrant/sortant
 - o Matérialiser les sens de circulation
 - o Répartir au mieux le public dans l'espace disponible.

- La distanciation physique :
 - o Matérialisée : par des chaises, des grilles, des tables...
 - o Penser l'organisation de l'espace en fonction de la distanciation physique
 - o Si ce n'est pas possible, demander le port du masque.

L'Espace Santé Littoral se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez un accompagnement personnalisé pour aménager et gérer vos espaces.

Contact : 03 28 66 34 73

